



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision : 06-juin-2017

Numéro de révision: 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	BENJAMIN MOORE NATURA WATERBORNE INTERIOR PAINT EGGSHELL FINISH BASE 1
Code du produit	K5131X
Code produit Alternate	K5131X
Classe de produit	PEINTURE DILUÉE À L'EAU
Couleur	Tous
Utilisation recommandée	Peinture
Restrictions d'utilisation	Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée
8775, rue Keele
Concord ON L4K 2N1
Tél.: 1-800-361-5898
www.benjaminmoore.com

Fabricant

Benjamin Moore & Cie
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645
Tél. : 855-724-6802
www.benjaminmoore.com

Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique ne est pas considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Éléments d'étiquetage

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Aspect liquide

Odeur peu ou pas d'odeur

Autres informations

Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	N° CAS	% de Poids (max.)
Titanium dioxide	13463-67-7	10 - 30%
Nepheline syenite	37244-96-5	3 - 7%
Kaolin, calcined	92704-41-1	1 - 5%
Silica, amorphous	7631-86-9	1 - 5%

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Aucune consultation médicale immédiate n'est requise.
Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux

Appeler immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Appeler immédiatement un médecin.

Inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et Effets les Plus Importants

Aucun connu.

Avis aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Eau, Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre pour feux, Mousse.

Équipement de protection individuelle pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique	Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême.
Sensibilité à l'impact Mécanique	Non
Sensibilité à la Ddécharge Statique	Non
Données sur l'inflammabilité	
Point d'éclair (°F)	Non applicable
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Méthode de mesure du point d'éclair	Non applicable
Limites d'inflammation dans l'air	
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable

NFPA Santé: 1 Inflammabilité : 0 Instabilité: 0 Spécial : -

Légende NFPA

0=Non dangereux
1=Faible
2=Modéré
3=Élevé
4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Autres informations	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Précautions environnementales	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle. Enlever et laver les vêtements
--------------------	---

contaminés avant réutilisation.

Entreposage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts Acides forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Nom chimique	ACGIH	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Titanium dioxide	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA 3 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWAEV
Nepheline syenite	N/E	N/E	N/E	10 mg/m ³ - TWA	N/E

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité à protection intégrale Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Vêtement à manches longues. Tablier. Bottes.
Vêtements imperméables.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection particulier requis.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	liquide
Odeur	peu ou pas d'odeur
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Densité (lbs/gal)	11.3 - 11.7
Densité	1.35 - 1.40
pH	Aucun renseignement disponible
Viscosité (cps)	Aucun renseignement disponible
Solubilité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
% solides en masse	55 - 65
% solides en volume	35 - 45
% volatiles en masse	35 - 45
% volatiles en volume	55 - 65
Teneur limite réglementaire en COV (g/l)	0
Point d'ébullition (°F)	212
Point d'ébullition (°C)	100
Point de congélation (°F)	32
Point de congélation (°C)	0
Point d'éclair (°F)	Non applicable
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Méthode de mesure du point d'éclair	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable
Temp d'autoignition (°F)	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°C)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°F)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°C)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Conditions à éviter	Prévenir de la congélation.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts, Acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition	Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.
-----------------------------	---

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit	Aucun renseignement disponible
-------------------------------	--------------------------------

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible
-----------	--------------------------------

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux	Peut causer une légère irritation
Contact avec la peau	La substance peut causer une légère irritation de la peau. Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.
Sensibilisation:	Aucun renseignement disponible.
Effets neurologiques	Aucun renseignement disponible.
Effets mutagènes	Aucun renseignement disponible.
Effets sur la reproduction	Aucun renseignement disponible.
Effets sur le développement	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Autres effets néfastes	Aucun renseignement disponible.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	20459 mg/kg
ETAmél (cutané)	85311 mg/kg

Composant

Titanium dioxide

LD50 oral : > 10000 mg/kg (Rat)

Kaolin, calcined

LD50 oral : > 5000 mg/kg (Rat) données de fournisseur

Silica, amorphous

LD50 oral : > 5000 mg/kg (Rat)

LD50 cutané : 2,000 mg/kg (Lapin)

LC50 Inhalation (Poussière) : > 2 mg/L

Toxicité chronique

Éviter une exposition répétée

Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène .:

Nom chimique	CIRC	NTP
Titanium dioxide	2B - Possible Human Carcinogen	

• Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au

dioxyde de titane. "

Légende

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP : National Toxicity Program

OSHA : Occupational Safety & Health Administration

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Composant

Toxicité aiguë aux poissons

Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Non réglementé

ICAO

Non réglementé

IMDG / OMI

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-Unis

Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.

LIS : Canada

Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Aucun

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Aucun

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS -

Santé: 1

Inflammabilité : 0

Réactivité: 0

EPI : -

Légende HMIS

0 = Danger minimal
1 = Danger faible
2 = Danger modéré
3 = Danger sérieux
4 = Danger sévère
* = Danger chronique
X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de Gestion des Produits
Benjamin Moore & Co.
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645
855-724-6802

Date de révision : 06-juin-2017
Cause de la révision Non disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans la présente sont présentés de bonne foi et considérés comme exacts en date de la mise à jour indiquée ci-dessus. Ces renseignements sont fournis sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs doivent s'en servir à titre de complément à d'autres renseignements recueillis et faire leur propre évaluation de la pertinence et de l'exhaustivité de l'ensemble des renseignements recueillis afin d'assurer l'usage adéquat de ces substances, ainsi que la sécurité et la santé des employés. L'utilisateur de ces données et renseignements doit s'assurer de leur conformité aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE